

Questions à... suite

Bénédicte Haubold (H.96), fondatrice d'Artélie Conseil¹, a publié "Les Risques psychosociaux" (Éd. d'Organisation, 2009)

L'INJONCTION AU *DIALOGUE SOCIAL* AIDE-T-ELLE L'ENTREPRISE À GÉRER SES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ?



Depuis les événements dramatiques qui ont touché France Télécom, et plus encore depuis que le gouvernement Fillon a donné aux grandes entreprises (plus de mille collaborateurs) jusqu'à février 2010 pour négocier en interne un accord ou à défaut s'engager dans un diagnostic, les risques psychosociaux (RPS) sont devenus un sujet médiatique. Sans diagnostic précis sur les risques psychosociaux, on se prive des moyens de les résoudre, d'autant que le traitement des risques humains n'appelle pas de réponse unique. De par son mode opératoire, le stress ébranle le modèle économique des entreprises, et souvent il ne s'agit pas pour elles de simples ajustements à réaliser mais de réformes à mener parfois de manière plus profonde. L'erreur serait de croire que les solutions sont "standardisables", certains discours laissant croire que les leviers de stress sont toujours les mêmes. Or pour bien prendre en charge les RPS, il faut garder à l'esprit une réalité : chaque entreprise est unique, avec des enjeux stratégiques, financiers, organisationnels propres.

1- Cabinet conseil qui a pour vocation d'aider les entreprises à anticiper-résoudre les situations difficiles, dont font partie les risques juridiques liés à leur obligation de résultats (dont les RPS font partie).